

Zeitschrift:	Der Schweizer Sammler : Organ der Schweizer Bibliophilen Gesellschaft und der Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare = Le collectionneur suisse : organe de la Société Suisse des Bibliophiles et de l'Association des Bibliothécaires Suisses
Herausgeber:	Schweizer Bibliophile Gesellschaft; Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare
Band:	6 (1932)
Heft:	11: Der Schweizer Sammler = Le Collectionneur suisse
Artikel:	Nouvelles œuvres graphiques d'Auguste am Rhyn : architecte à Lucerne [Suite]
Autor:	Comtesse, A.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-387081

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ersten Zürcher Inkunabeln liegt also vermutlich im Schriftstechen und -gießen.

Leider konnten bis jetzt keine weiteren Druckerzeugnisse mit dieser charakteristischen Type festgestellt werden. Sicher sind aber aus der Druckerei im Predigerkloster noch weitere, wenn vielleicht auch weniger umfangreiche Drucke kirchlicher Erlasse, wie Beicht- und Ablaßzettel usw. hervorgegangen.

Die verwendete Druckerresse ist meines Erachtens diejenige Sigmund Rots, die er, wie wir sehen werden, auch für eigene Druckwerke beanspruchte.

Da die Schriftzeichen im Auftrage der Predigerbrüder hergestellt wurden, sind sie in deren Besitz übergegangen und es ist deshalb erklärlich, wenn wir sie später bei Rot nicht mehr antreffen. Unaufgeklärt bleibt die Frage, was mit dem beträchtlichen Typenmaterial geschehen ist.

Nouvelles œuvres graphiques d'Auguste am Rhyn, architecte à Lucerne (Suite)

5) BIBLIOTHEQUE DE LA BOURGEOISIE, Lucerne. Cliché au trait d'après un dessin à la plume (60×100 mm) 1932.

L'encadrement est emprunté à une fenêtre d'attique de la bibliothèque, dont le fronton porte la date 1932 et le mot *Exlibris*, surmontés des armes de la ville de Lucerne timbrées d'une couronne. Par la fenêtre, l'on aperçoit le bâtiment de la bibliothèque, au bord de la Reuss, avec le Pilate au loin. Sous l'entablement, le nom: *Bürgerbibliothek Luzern*.

6) CORPORATION DU SAFRAN, à Lucerne. Cliché en cincotypie d'après une composition originale à la plume (63×80 mm) 1932.

Cette marque, destinée aux archives et au trésor de la corporation, représente un livre, cacheté d'un sceau à l'effigie du frère Fritschi¹⁾; sur ce volume repose un coffre blindé qui porte les armoiries de Lucerne et de l'abbaye du Safran²⁾, surmontées de la date 1932. A l'arrière-plan, le „Nölliturm“, l'une des tours des fortifications de la Musegg, concédée

¹⁾ Cf. No. 1, note 3.

²⁾ Ces armes, d'après le sceau donné à l'abbaye en 1663 par Maître Balthasar Ulrich, dit Baltz Uli, portaient: *de gueules au mortier d'or surmonté d'une feuille de safran chargée d'une équerre, accostée d'une hache et d'un marteau, le tout du second*. (Emblèmes des corporations des marchands d'épices et des charpentiers). En 1691, l'écu fut complété par trois coupeaux de sinople. Enfin, en 1798, le champ de gueules fut

au Safran comme local d'archives. Une banderole, déroulée autour du motif, a reçu l'inscription: *Ex-libris Zunft-, Archiv- und Schatzkammer zu Safran in Luzern.*

7) HANNS A. FISCHER, de Meisterschwanden (Argovie), établi à Londres. Cliché au trait d'après une composition originale à la plume. (72 × 100 mm) 1932.

Composition héraldique s'inspirant de la devise:

Mors certa, hora incerta

qui figure sur une banderole déroulée au sommet de la planche.

Au centre se trouvent les armes des Fischer d'Argovie: *de gueules à trois poissons entrelacés d'argent surmontés d'une croisette pattée du même*, l'écu timbré d'un heaume posé de face, assorti de ses lambrequins et sommé de trois plumes d'autruche; les armoiries sont supportées à dextre par la mort brandissant son sablier et à senestre par un guerrier tenant une coupe.

Le motif repose sur une terrasse soutenue d'une stèle portant le nom: *Hanns A. Fischer*, inscrit entre deux dogues colletés et affrontés.

Le monogramme de l'artiste et la date 1930 sont placés sur une borne, entre les pieds du tenant de dextre.

8) GÖLDLIN VON TIEFENAU, ex-libris destiné à la bibliothèque de la famille, conservée à titre de fideicommiss par le Dr. Göldlin von Tiefenau, de Lucerne, pharmacien à Aarau. Cliché au trait d'après un dessin original à la plume (101 × 80 mm) 1930.

Sur une console portant la légende:

*Uss der Fideikommissumbibliothek
der*

Familia Göldlin von Tiefenau

se trouvent les armes de la vieille famille lucernoise: *coupé d'argent à deux roses de gueules boutonnées d'or et de gueules à une demi-fleur-de-lys renversée d'argent mouvant du trait du coupé*. L'écu, timbré d'un heaume tarré de deux-tiers, assorti de ses lambrequins de gueules et d'argent, sommé d'une fleur-de-lys, est entouré d'un faisceau d'attributs ecclésiastiques et guerriers.

A gauche, sur la console, le monogramme de l'auteur.

9) CHARLES KUNTSCHEN, de Sion, Dr. en droit, secrétaire français des *Associations patronales*, à Zurich. Zincographie d'après une composition à la plume (80 × 100 mm) 1932.

La vignette représente un cadran solaire surmonté des armoiries de

remplacé par le *parti d'azur et d'argent* des armoiries de Lucerne. C'est la version de 1691 qui figure sur l'ex-libris ci-dessus.

la vieille famille sédunoise Kuntschen¹⁾: écartelé au 1 et 4 d'azur au monde d'or cerclé, cintré et croisé de sable accompagné en chef de deux étoiles du second; au 2 et 3 de gueules à une comète d'or posée en barre, l'écu, timbré d'un heaume de face, assorti de ses lambrequins de gueules doublés d'or, couronné d'une torque du même, sommé d'une figure de femme nue de carnation, drapée d'un voile flottant d'argent. Le cadran porte la devise:

Crescit in horas doctrina

il est accompagné de trois livres sur le dos desquels on lit: *Opera Taciti*, *Corpus juris*, *Biblia sacra*. Une banderole, déployée au sommet de la planche, porte le mot *ex-libris* et le monogramme de l'artiste. Le tout repose sur un socle avec le nom: *Caroli Kuntschen*.

10) MASKENLIEBHABER-GESELLSCHAFT LUZERN. Cliché au trait d'après une composition originale (37 × 50 mm) 1929.

Cette vignette, qui commémore le centenaire de la fondation de la société lucernoise, porte les armoiries de celle-ci: *de Lucerne au masque de folie du Königsbögg au naturel, coiffé de la couronne carnavalesque d'or, sur trois coupeaux de sinople*; l'écu, orné de palmes liées d'une banderole portant la date de fondation 1819, est timbré d'une barette. Sur une seconde banderole, déroulée au sommet de la planche, figure la légende: *Maskenliebhaber-Gesellschaft Luzern*. Le monogramme de l'artiste et la date 1929 se trouvent sur les extrémités de ce ruban.

11) LA MEME. Cliché au trait reproduisant la planche précédente à une plus grande échelle (73 × 100 mm) 1929.

12) Dr. ALOYS VON MOOS-VON ROLL, médecin à Lucerne. Cliché au trait d'après un dessin héraldique original (68 × 100 mm) 1929.

Au centre de la vignette se trouvent les armes d'alliance: écartelé au 1 et 4 d'or à l'ours rampant de sable accompagné d'une étoile à six rais de gueules cantonnée en chef à dextre (von Moos); au 2 et 3 parti d'azur à une roue d'or sur un mont d'argent à trois cimes, mi-coupé d'argent au lion naissant de sable et de gueules plein (von Roll)¹⁾. L'écu, timbré d'un heaume à six grilles posé de fasce, assorti de ses lambrequins, couronné d'une couronne patricienne à trois fleurons, est supporté par deux ours de sable dressés sur une terrasse; cette dernière surmonte une stèle portant la légende: *ex-libris Dr. méd. Aloys von Moos-von Roll, lucernensis*.

La date 1929 et le monogramme de l'auteur se trouvent à droite et à gauche, au-dessous de l'inscription.

¹⁾ Cf. A. Comtesse. *Les Ex-libris valaisans*. Monthey et Lausanne 1927, page 60 et suivantes, ainsi que le supplément au dit ouvrage pag. 6 et 7.

13) MAX MURI, docteur en droit, avocat à Lucerne. Composition originale reproduite en cliché au trait (54×100 mm) 1930.

Un cartouche, posé sur le glaive et surmonté de la balance de la Justice, porte les armes de la vieille famille lucernoise des Muri: *d'azur au lion d'or embrassant un arbre au naturel sur un tertre de sinople*. Au-dessous de ces armoiries figure la légende: *Ex-libris Dr. jur. Max Muri, lucernensis 1930*.

Le monogramme de l'artiste se trouve au bas de la planche, à droite de la poignée du glaive.

14) WALTER MURI, docteur ès sciences politiques à Lucerne. Cliché au trait d'après un dessin à la plume original (54×100 mm) 1930.

Dans un cartouche formé de deux basilisques affrontées et entrelacées, se trouvent les armes de la famille Muri de Lucerne³⁾. L'écu est couronné d'une couronne à cinq fleurons sommée d'un vol. Une banderole, déroulée au bas de la composition, porte la légende: *Ex-libris Dr. rer. pol. Walter Muri, Luzern*.

Un champ, formé par l'entrelacement des queues des deux monstres, a reçu le monogramme de l'auteur, flanqué de la date 1930.

(A suivre)

A. Comtesse.

Neue Ex-libris - Nouveaux Ex-libris

Wir werden hier die neuen Ex-libris mitteilen, die in 2 Exemplaren gesandt werden an Herrn Dr. Alfred Comtesse, Monthei (Wallis) oder an die Redaktion des Sammlers (Dr. W. J. Meyer, Klaraweg 35, Bern).

Nous signalerons ici tous les nouveaux ex-libris qui auront été adressés en double exemplaire à Mr. le Dr. Alfred Comtesse, Monthei (Valais), ou à la rédaction du Collectionneur (Mr. W. J. Meyer, Klaraweg 35, Berne).

Mlle. MELANIE FEHRLIN, à St. Gall; eau-forte originale d'A. Blöchliger, à Saint-Gall, enluminée à la main (33×44 mm) 1932.

Amusante petite gravure figurant un chevreuil naviguant sur un bateau à voile, au mât duquel flotte une banderole avec le nom: *Bonaventure*. Au pied de la planche se lit l'inscription: *Ex libris M. Fehrlin*.

La vignette est signée du monogramme de l'artiste A. B. dans l'angle supérieur gauche.

A. C.

Mr. ALBERT L. RÜTTIMANN-RECORDON, 23, Avenue Ruchonnet à Lausanne; gravure sur bois héraldique de Claude Jeanneret, à Lausanne, enluminée à la main (76×81 mm).

Sur un fond noir, encadré d'un filet blanc, se détachent les armoiries des familles alliées: *de gueules à deux houes d'argent emmanchées du même, passées en sautoir, mouvant de trois coupeaux de sinople en pointe et sommées d'un poisson d'argent nageant en chef* (Rüttimann); *d'argent à une*

¹⁾ Selon le diplôme de baron d'empire concédé en 1698.

³⁾ Voir No. 13.